

Budget Primitif 2022

Budget Assainissement

M49

**Numéro SIRET :
243100518 00089**

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 1

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 2

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 3

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 5

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 7

B2 - Balance générale du budget - Recettes 8

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 9

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 11

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 12

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 30

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 31

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus 32

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 33

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 35

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	32 915 903,00	32 915 903,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		32 915 903,00	32 915 903,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	48 993 219,59	48 993 219,59
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		48 993 219,59	48 993 219,59

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	81 909 122,59	81 909 122,59
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 721 966,00	0,00	1 659 003,00	1 659 003,00	1 659 003,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500 000,00	0,00	2 418 000,00	2 418 000,00	2 418 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	325 500,00	0,00	538 900,00	538 900,00	538 900,00
Total des dépenses de gestion des services		4 547 466,00	0,00	4 765 903,00	4 765 903,00	4 765 903,00
66	Charges financières	1 423 000,00	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
67	Charges exceptionnelles	355 650,00	0,00	461 950,00	461 950,00	461 950,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 326 116,00	0,00	6 437 853,00	6 437 853,00	6 437 853,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	17 536 416,31		20 324 050,00	20 324 050,00	20 324 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 354 000,00		6 154 000,00	6 154 000,00	6 154 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		24 890 416,31		26 478 050,00	26 478 050,00	26 478 050,00
TOTAL		31 216 532,31	0,00	32 915 903,00	32 915 903,00	32 915 903,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 915 903,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	29 224 640,00	0,00	29 820 000,00	29 820 000,00	29 820 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	37 460,62	0,00	26 823,00	26 823,00	26 823,00
75	Autres produits de gestion courante	554 080,00	0,00	559 080,00	559 080,00	559 080,00
Total des recettes de gestion des services		29 816 180,62	0,00	30 405 903,00	30 405 903,00	30 405 903,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		29 826 180,62	0,00	30 415 903,00	30 415 903,00	30 415 903,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL		32 326 180,62	0,00	32 915 903,00	32 915 903,00	32 915 903,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 915 903,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	23 978 050,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	538 088,36	0,00	552 820,25	552 820,25	552 820,25
21	Immobilisations corporelles	778 893,00	0,00	798 956,00	798 956,00	798 956,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 650 667,95	0,00	24 354 595,97	24 354 595,97	24 354 595,97
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 967 649,31	0,00	25 706 372,22	25 706 372,22	25 706 372,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 278 000,00	0,00	16 728 000,00	16 728 000,00	16 728 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		18 278 000,00	0,00	16 728 000,00	16 728 000,00	16 728 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	4 074 736,00	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37	3 638 847,37
Total des dépenses réelles d'investissement		44 320 385,31	0,00	46 073 219,59	46 073 219,59	46 073 219,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	420 000,00		420 000,00	420 000,00	420 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 920 000,00		2 920 000,00	2 920 000,00	2 920 000,00
TOTAL		47 240 385,31	0,00	48 993 219,59	48 993 219,59	48 993 219,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 993 219,59
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 592 233,00	0,00	3 450 000,00	3 450 000,00	3 450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 263 000,00	0,00	15 006 322,22	15 006 322,22	15 006 322,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 855 233,00	0,00	18 456 322,22	18 456 322,22	18 456 322,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	4 074 736,00	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37	3 638 847,37
Total des recettes réelles d'investissement		21 929 969,00	0,00	22 095 169,59	22 095 169,59	22 095 169,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	17 536 416,31		20 324 050,00	20 324 050,00	20 324 050,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 354 000,00		6 154 000,00	6 154 000,00	6 154 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	420 000,00		420 000,00	420 000,00	420 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		25 310 416,31		26 898 050,00	26 898 050,00	26 898 050,00
TOTAL		47 240 385,31	0,00	48 993 219,59	48 993 219,59	48 993 219,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 993 219,59
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	23 978 050,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 659 003,00		1 659 003,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 418 000,00		2 418 000,00
014	Atténuations de produits	150 000,00		150 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	538 900,00		538 900,00
66	Charges financières	1 210 000,00	154 000,00	1 364 000,00
67	Charges exceptionnelles	461 950,00	0,00	461 950,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		20 324 050,00	20 324 050,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 437 853,00	26 478 050,00	32 915 903,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 915 903,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 728 000,00	0,00	16 728 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	552 820,25	420 000,00	972 820,25
21	Immobilisations corporelles (6)	798 956,00	0,00	798 956,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	24 354 595,97	0,00	24 354 595,97
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	3 638 847,37	0,00	3 638 847,37
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		46 073 219,59	2 920 000,00	48 993 219,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 993 219,59
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	29 820 000,00		29 820 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	26 823,00		26 823,00
75	Autres produits de gestion courante	559 080,00		559 080,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	2 500 000,00	2 510 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		30 415 903,00	2 500 000,00	32 915 903,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 915 903,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 450 000,00	0,00	3 450 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 006 322,22	154 000,00	15 160 322,22
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	420 000,00	420 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 000 000,00	6 000 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	3 638 847,37	0,00	3 638 847,37
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		20 324 050,00	20 324 050,00
Recettes d'investissement – Total		22 095 169,59	26 898 050,00	48 993 219,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 993 219,59
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 721 966,00	1 659 003,00	1 659 003,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	9 000,00	9 000,00
611	Sous-traitance générale	136 000,00	117 200,00	117 200,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	22 000,00	22 850,00	22 850,00
617	Etudes et recherches	60 000,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	30 600,00	34 000,00	34 000,00
6226	Honoraires	38 000,00	28 000,00	28 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	4 500,00	4 500,00
6237	Publications	90 500,00	72 000,00	72 000,00
6255	Frais de déménagement	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	4 400,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	17 500,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	22 000,00	12 000,00	12 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 300,00	6 635,00	6 635,00
6287	Remboursements de frais	1 001 166,00	1 011 818,00	1 011 818,00
63512	Taxes foncières	270 000,00	275 000,00	275 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500 000,00	2 418 000,00	2 418 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	401 000,00	402 000,00	402 000,00
6331	Versement de mobilité	21 609,00	21 040,00	21 040,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 402,00	5 260,00	5 260,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 724,00	9 470,00	9 470,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 071 448,00	1 033 140,00	1 033 140,00
6414	Indemnités et avantages divers	405 355,00	372 650,00	372 650,00
6415	Supplément familial	23 396,00	25 470,00	25 470,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	188 495,00	196 370,00	196 370,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	308 056,00	280 000,00	280 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 554,00	8 800,00	8 800,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 538,00	19 620,00	19 620,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	8 000,00	8 000,00
648	Autres charges de personnel	31 423,00	36 180,00	36 180,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	150 000,00	150 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	150 000,00	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	325 500,00	538 900,00	538 900,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	468 900,00	468 900,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	175 500,00	67 000,00	67 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 547 466,00	4 765 903,00	4 765 903,00
66	Charges financières (b) (8)	1 423 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 415 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 000,00	10 000,00	10 000,00
6688	Autre	6 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	355 650,00	461 950,00	461 950,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	345 650,00	240 150,00	240 150,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	7 500,00	7 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	214 300,00	214 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 326 116,00	6 437 853,00	6 437 853,00
023	Virement à la section d'investissement	17 536 416,31	20 324 050,00	20 324 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 354 000,00	6 154 000,00	6 154 000,00
6688	Autre	154 000,00	154 000,00	154 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 200 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 890 416,31	26 478 050,00	26 478 050,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 890 416,31	26 478 050,00	26 478 050,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 216 532,31	32 915 903,00	32 915 903,00

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			32 915 903,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	223 940,03
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	213 940,03
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	29 224 640,00	29 820 000,00	29 820 000,00
704	Travaux	11 268 000,00	10 650 000,00	10 650 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	17 950 000,00	19 100 000,00	19 100 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	5 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	1 640,00	70 000,00	70 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	37 460,62	26 823,00	26 823,00
748	Autres subventions d'exploitation	37 460,62	26 823,00	26 823,00
75	Autres produits de gestion courante	554 080,00	559 080,00	559 080,00
757	Redevances des fermiers, concession..	244 080,00	244 080,00	244 080,00
7588	Autres	310 000,00	315 000,00	315 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		29 816 180,62	30 405 903,00	30 405 903,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		29 826 180,62	30 415 903,00	30 415 903,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 326 180,62	32 915 903,00	32 915 903,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 915 903,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	538 088,36	552 820,25	552 820,25
2031	Frais d'études	375 221,09	270 547,25	270 547,25
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	152 867,27	272 273,00	272 273,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	778 893,00	798 956,00	798 956,00
2111	Terrains nus	733 893,00	725 456,00	725 456,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	13 500,00	13 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 650 667,95	24 354 595,97	24 354 595,97
2313	Constructions	2 851 400,65	2 888 522,02	2 888 522,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	17 799 267,30	21 466 073,95	21 466 073,95
Total des dépenses d'équipement		21 967 649,31	25 706 372,22	25 706 372,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 278 000,00	16 728 000,00	16 728 000,00
1641	Emprunts en euros	4 020 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	920 000,00	920 000,00	920 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	12 380 000,00	11 550 000,00	11 550 000,00
166	Refinancement de dette	883 000,00	883 000,00	883 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	75 000,00	75 000,00	75 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		18 278 000,00	16 728 000,00	16 728 000,00
458153	Operation sous mandat depenses - TAE - Reconnaissance reseaux (6)	0,00	0,00	0,00
458162	Operation sous mandat depenses - TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (6)	4 021 600,00	3 638 847,37	3 638 847,37
458171	Operation sous mandat depenses - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (6)	53 136,00	0,00	0,00
458178	Operations sous mandat depenses - T1- ODYSSUD - Etudes et travaux reseaux humides (6)	0,00	0,00	0,00
458262	Operations sous mandat recettes - TAE - rehabilitation et devoiement reseaux (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		4 074 736,00	3 638 847,37	3 638 847,37
TOTAL DEPENSES REELLES		44 320 385,31	46 073 219,59	46 073 219,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	356 187,00	356 187,00	356 187,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	69 360,00	69 360,00	69 360,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	209 447,00	209 447,00	209 447,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	394 206,00	394 206,00	394 206,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	7 151,00	7 151,00	7 151,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	704,00	704,00	704,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 462 945,00	1 462 945,00	1 462 945,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	420 000,00	420 000,00	420 000,00
2031	Frais d'études	0,00	420 000,00	420 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	420 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 920 000,00	2 920 000,00	2 920 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		47 240 385,31	48 993 219,59	48 993 219,59

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			48 993 219,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 592 233,00	3 450 000,00	3 450 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 622 716,00	3 450 000,00	3 450 000,00
1312	Subv. équipt Régions	429 517,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	540 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 263 000,00	15 006 322,22	15 006 322,22
1641	Emprunts en euros	0,00	2 573 322,22	2 573 322,22
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	12 380 000,00	11 550 000,00	11 550 000,00
166	Refinancement de dette	883 000,00	883 000,00	883 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 855 233,00	18 456 322,22	18 456 322,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458253	Opération sous mandat dépenses - TAE - Reconnaissance réseaux (5)	0,00	0,00	0,00
458262	Operations sous mandat recettes - TAE - rehabilitation et devoiement reseaux (5)	4 021 600,00	3 638 847,37	3 638 847,37
458271	Operation sous mandat recettes - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (5)	53 136,00	0,00	0,00
458278	Operations sous mandat recettes - T1- ODYSSUD - Etudes et travaux reseaux humides (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		4 074 736,00	3 638 847,37	3 638 847,37
TOTAL RECETTES REELLES		21 929 969,00	22 095 169,59	22 095 169,59
021	Virement de la section d'exploitation	17 536 416,31	20 324 050,00	20 324 050,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 354 000,00	6 154 000,00	6 154 000,00
1641	Emprunts en euros	154 000,00	154 000,00	154 000,00
28031	Frais d'études	57 330,87	52 536,00	52 536,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	72 847,72	90 933,00	90 933,00
28121	Aménagement Terrains nus	703,00	703,00	703,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 854,00	1 854,00	1 854,00
281311	Bâtiments d'exploitation	174 196,00	226 399,00	226 399,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 731,00	13 973,00	13 973,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 581,00	3 241,00	3 241,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	350 837,00	350 837,00
28151	Installations complexes spécialisées	288 645,00	426 199,00	426 199,00
281532	Réseaux d'assainissement	6 039 770,55	4 699 892,00	4 699 892,00
28154	Matériel industriel	0,00	4 192,00	4 192,00
281562	Service d'assainissement	356 937,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	146,00	146,00	146,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	25 933,00	25 933,00	25 933,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	3 812,00	3 812,00	3 812,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	50 021,00	50 021,00	50 021,00
28181	Installations générales, agencements	433,00	434,00	434,00
28182	Matériel de transport	57 445,86	21 648,00	21 648,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 364,00	4 363,00	4 363,00
28184	Mobilier	50 249,00	22 884,00	22 884,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		24 890 416,31	26 478 050,00	26 478 050,00
041	Opérations patrimoniales (8)	420 000,00	420 000,00	420 000,00
2031	Frais d'études	405 000,00	405 000,00	405 000,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		25 310 416,31	26 898 050,00	26 898 050,00

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		47 240 385,31	48 993 219,59	48 993 219,59
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 993 219,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
17692 CONTRATDU 21/02/08 (21)	21/02/2008	0,00	0,00	0,00	4 444 444,40	0,00
MIR267600EUR (35-37-49)	09/12/2009	0,00	1 583 333,33	227,08	1 666 666,67	1 583 333,33
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	1 583 333,33	227,08	6 111 111,07	1 583 333,33

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					94 342 186,26									
1641 Emprunts en euros (total)					80 453 297,42									
107941800 (786)	Crédit Agricole	10/06/2004	01/01/2011	05/01/2011	46 402,48	F	FIXE	4,750	5,421		A	P	O	A-1
107942200 (787)	Crédit Agricole	10/06/2004	01/01/2011	05/01/2011	88 144,64	F	FIXE	4,750	5,421		A	P	O	A-1
107942500 (788)	Crédit Agricole	10/06/2004	01/01/2011	05/01/2011	85 537,59	F	FIXE	4,750	5,424		A	P	O	A-1
1290603 (899)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	31/12/2015	31/12/2016	3 000 000,00	V	LIVRETA	2,250	1,751		A	C	N	A-1
1297440-2014061010 (908)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	30/12/2016	10/06/2018	5 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,296		A	C	N	A-1
1297499 (910)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	09/06/2017	10/06/2018	3 000 000,00	V	LIVRETA	2,000	1,293		A	C	N	A-1
184835892A/C702265 (818)	Crédit Foncier de France	11/12/2008	30/12/2009	30/03/2010	13 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,900	1,095		T	C	O	A-1
2045/001 (956A)	Société Générale	24/09/2018	01/07/2020	01/10/2020	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,027	0,386		T	C	O	A-1
5220599 (945)	Crédit Foncier de France	09/01/2018	17/12/2018	05/04/2019	6 000 000,00	F	FIXE	1,190	1,195		T	C	O	A-1
5220670 (942)	Caisse d'Epargne	09/01/2018	30/12/2019	05/04/2020	6 000 000,00	F	FIXE	1,250	1,263		T	C	O	A-1
6966757 (844)	Caisse d'Epargne	18/05/2006	01/01/2012	02/01/2012	84 090,80	F	FIXE	4,000	5,310		A	P	O	A-1
6988601 (774)	Caisse d'Epargne	30/06/2006	01/01/2011	10/08/2011	103 039,15	F	FIXE	4,100	4,328		A	P	O	A-1
C705558-ASST 2010091 (823)	Crédit Foncier de France	18/11/2010	18/11/2012	19/11/2013	7 500 000,00	F	FIXE	3,270	3,272		A	C	O	A-1
MON505017EUR (893)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/09/2015	15/10/2015	01/11/2016	637 793,70	F	FIXE	3,310	3,309		A	C	O	A-1
MON520265EUR (937)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/12/2017	29/12/2017	01/04/2018	2 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,625		T	C	O	A-1
MON5207761/MON283393 (890)	LA BANQUE POSTALE	09/06/2015	01/12/2015	01/12/2016	18 162 554,00	F	FIXE	1,470	1,491		A	P	O	A-1
MON523907EUR (950)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/08/2018	13/09/2018	01/01/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,740	1,755		T	C	O	A-1
MON531802EUR (965)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2020	02/12/2019	01/04/2020	5 000 000,00	F	FIXE	1,070	1,075		T	C	O	A-1
T01HGN013PR (780)	Crédit Agricole	26/05/2005	01/01/2011	05/01/2011	429 827,87	F	FIXE	3,750	3,912		T	P	O	A-1
T1DG9U019PR (765)	Crédit Agricole	09/06/2009	01/01/2011	20/11/2011	218 481,89	F	FIXE	4,550	4,280		T	P	O	A-1
T1FDX012PR (761)	Crédit Agricole	27/01/2010	01/01/2011	25/03/2011	97 425,30	F	FIXE	3,750	4,235		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					13 888 888,84									
17692/001 (90018-2)	Société Générale	21/02/2008	03/01/2021	03/01/2022	3 888 888,84	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
CO8025 (900800)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	06/05/2014	30/12/2014	30/03/2015	8 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,550	3,635		T	C	O	B-1
MIR267600EUR (49-90072)	DEXIA CREDIT LOCAL (ancien CLF)	09/12/2009	30/12/2013	01/01/2014	2 000 000,00	V	EONIA	0,985	0,870		A	X Libre	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 079 225,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 079 225,00									
120315766-1/2010/665 (789)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	30/11/2010	16/03/2011	01/03/2012	38 684,80	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
120315766-2 (803)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	01/01/2011	01/01/2011	30/11/2012	16 579,20	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
120315767 ACPTE3 sol (906)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	06/12/2012	25/05/2016	13/05/2017	94 568,70	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
120315767 AcpTe2 (867)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	06/12/2012	04/10/2013	04/10/2014	126 091,60	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
120315767-ACPTE1 (799)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	06/12/2012	20/08/2013	20/08/2014	94 568,70	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
120315820 (800)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	30/11/2010	27/08/2013	27/08/2014	248 056,20	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
120315820/2 (869)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	30/11/2010	09/12/2013	27/11/2014	248 056,20	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
120315820/3 (896)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	08/12/2015	22/12/2015	08/12/2016	212 619,60	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					95 421 411,26									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		74 155 642,38					4 153 802,75	1 089 523,65	0,00	181 934,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		62 614 454,75					3 239 051,78	869 510,46	0,00	181 391,87
107941800 (786)	N	0,00	A-1	22 728,36	6,01	F	FIXE	4,750	2 812,80	1 079,60	0,00	932,85
107942200 (787)	N	0,00	A-1	43 174,09	6,01	F	FIXE	4,750	5 343,10	2 050,77	0,00	1 772,01
107942500 (788)	N	0,00	A-1	41 239,62	6,01	F	FIXE	4,750	5 216,31	1 958,88	0,00	1 687,34
1290603 (899)	N	0,00	A-1	2 700 000,00	35,44	V	LIVRETA	1,250	75 000,00	33 750,00	0,00	18 229,17
1297440-2014061010 (908)	N	0,00	A-1	4 500 000,00	35,44	V	LIVRETA	1,250	125 000,00	56 250,00	0,00	30 381,94
1297499 (910)	N	0,00	A-1	2 700 000,00	35,44	V	LIVRETA	1,250	75 000,00	33 750,00	0,00	18 229,17
184835892A/C702265 (818)	N	0,00	A-1	5 200 000,00	8,00	V	EURIBOR03M	0,416	650 000,00	22 505,23	0,00	0,00
2045/001 (956A)	N	0,00	A-1	4 687 500,00	18,50	V	EURIBOR03M	0,380	250 000,00	17 698,36	0,00	4 261,43
5220599 (945)	N	0,00	A-1	4 900 000,00	12,01	F	FIXE	1,190	400 000,00	56 525,00	0,00	12 643,75
5220670 (942)	N	0,00	A-1	5 300 000,00	13,01	F	FIXE	1,250	400 000,00	64 375,00	0,00	14 461,81
6966757 (844)	N	0,00	A-1	32 127,37	4,00	F	FIXE	4,000	5 931,58	1 285,09	0,00	1 042,01
6988601 (774)	N	0,00	A-1	39 546,55	4,61	F	FIXE	4,100	7 286,76	1 621,41	0,00	514,36
C705558-ASST 2010091 (823)	N	0,00	A-1	4 800 000,00	15,88	F	FIXE	3,270	300 000,00	156 960,00	0,00	16 758,75
MON505017EUR (893)	N	0,00	A-1	412 690,02	10,83	F	FIXE	3,310	37 517,28	13 660,04	0,00	2 035,21
MON520265EUR (937)	N	0,00	A-1	1 700 000,00	21,00	F	FIXE	1,610	80 000,00	26 887,00	0,00	6 448,05
MON5207761/MON283393 (890)	N	0,00	A-1	16 014 530,28	23,92	F	FIXE	1,470	409 761,09	238 683,23	0,00	18 735,30
MON523907EUR (950)	N	0,00	A-1	4 499 999,96	26,75	F	FIXE	1,740	166 666,68	77 212,50	0,00	18 640,56
MON531802EUR (965)	N	0,00	A-1	4 650 000,00	23,00	F	FIXE	1,070	200 000,00	48 952,50	0,00	11 771,49
T01HGN013PR (780)	N	0,00	A-1	229 631,15	8,51	F	FIXE	3,750	22 610,21	8 295,69	0,00	1 833,00
T1DG9U019PR (765)	N	0,00	A-1	115 992,90	7,64	F	FIXE	4,550	12 782,94	5 061,62	0,00	521,78
T1FDX012PR (761)	N	0,00	A-1	25 294,45	2,23	F	FIXE	3,750	8 123,03	948,54	0,00	491,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		11 541 187,63					914 750,97	220 013,19	0,00	542,95

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
17692/001 (90018-2)	N	0,00	A-1	3 888 888,84	6,01	F	FIXE	0,000	555 555,56	0,00	0,00	0,00
CO8025 (900800)	N	0,00	B-1	6 068 965,46	22,00	C	TAUX STRUCTURES	3,550	275 862,08	214 706,99	0,00	0,00
MIR267600EUR (49-90072)	N	0,00	A-1	1 583 333,33	18,00	V	EONIA	0,218	83 333,33	5 306,20	0,00	542,95
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		543 532,94					71 948,32	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		543 532,94					71 948,32	0,00	0,00	0,00
120315766-1/2010/665 (789)	N	0,00	A-1	12 895,00	4,17	F	FIXE	0,000	2 578,98	0,00	0,00	0,00
120315766-2 (803)	N	0,00	A-1	5 526,40	4,91	F	FIXE	0,000	1 105,28	0,00	0,00	0,00
120315767 ACPTE3 sol (906)	N	0,00	A-1	63 045,80	9,37	F	FIXE	0,000	6 304,58	0,00	0,00	0,00
120315767 Acpte2 (867)	N	0,00	A-1	58 842,80	6,76	F	FIXE	0,000	8 406,10	0,00	0,00	0,00
120315767-ACPTE1 (799)	N	0,00	A-1	44 132,06	6,64	F	FIXE	0,000	6 304,58	0,00	0,00	0,00
120315820 (800)	N	0,00	A-1	115 759,56	6,66	F	FIXE	0,000	16 537,08	0,00	0,00	0,00
120315820/2 (869)	N	0,00	A-1	115 759,56	6,91	F	FIXE	0,000	16 537,08	0,00	0,00	0,00
120315820/3 (896)	N	0,00	A-1	127 571,76	8,94	F	FIXE	0,000	14 174,64	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		74 699 175,32					4 225 751,07	1 089 523,65	0,00	181 934,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CO8025 (900800)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	8 000 000,00	6 068 965,46	1	29,00		3.55	EURIBOR03M+1.17	0,00		3,550	214 706,99	0,00	8,12
TOTAL (B)		8 000 000,00	6 068 965,46						0,00			214 706,99	0,00	8,12
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		8 000 000,00	6 068 965,46						0,00			214 706,99	0,00	8,12

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	68 630 209,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 068 965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Stations d'épuration (21311)	30	24/02/2003
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (2135x)	15	27/05/2008
L	Frais Études et de recherches (2031/2032/2033)	5	27/06/2008
L	Frais d'annonces et d'insertions (2033)	5	27/06/2008
L	Logiciels & Licences (205x)	2	27/06/2008
L	Agencements et aménagements de terrains 212x	15	27/06/2008
L	Constructions Bâtiments et locaux (21315/2138/2141x/2148)	30	27/06/2008
L	Agencements de locaux (2135)	10	27/06/2008
L	Installations complexes spécialisées (Stations d'épuration) (2151)	50	27/06/2008
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings(2151)	50	27/06/2008
L	Matériel et outillage industriel (2154/2155)	10	27/06/2008
L	Matériel et Outillage industriel (Appareils de laboratoires / de scénographie) 2158	5	27/06/2008
L	Mat spécidiqes - Agencements de locaux (2156X/2157)	10	27/06/2008
L	nstallations générales, agencements, aménagements divers(Matériel de reprographie) (2181)	5	27/06/2008
L	Matériel de bureau et informatique, électronique(2181)	5	27/06/2008
L	Matériel de transport (Véhicules techniques) (2182)	7	27/06/2008
L	Mobilier urbain (2184)	5	27/06/2008
L	Autres immobilisations corporelles (Équipements de cuisines) (2188)	10	27/06/2008
L	Plantations	10	27/06/2008
L	Aménagements de bâtiments et de terrains	15	27/06/2008
L	Stations d'épuration (biens transférés) (21311/217311)	15	29/03/2012
L	Installations complexes spécialisées (21751x)	30	29/03/2012
L	Bâtiments et locaux (biens transférés) (2131x/2138/21731/21738)	25	29/03/2012
L	Autres biens (biens transférés)(2178)	5	29/03/2012
L	Subventions versées – mobilier, matériel, études (204)	5	29/03/2012
L	Subventions versés – immobiliers, installations (204)	15	29/03/2012
L	Subventions versées – projets d'infrastructure d'intérêt National (204)	30	29/03/2012
L	Subventions versées – Autres (204)	5	29/03/2012
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (biens transférés)	30	29/03/2012
L	Bâtiments et locaux (biens transférés)	25	29/03/2012
L	Autres biens (biens transférés)	5	29/03/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litige et contentieux urbanisme et aménagement (DEL 19-0600 ajusté DEL21-1059)	0,00	13/06/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		430 094,00	430 094,00	0,00	430 094,00
Prov. dép. de créance irrécouvrable (DEL17-0590 ajuste DEL19-0598, DEC-20-195, DEL-21-1061)	0,00	15/06/2017	430 094,00	430 094,00	0,00	430 094,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		430 094,00	430 094,00	0,00	430 094,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		6 795 000,00	I 6 795 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 295 000,00	4 295 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 300 000,00	3 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	920 000,00	920 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	75 000,00	75 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 500 000,00	2 500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 500 000,00	2 500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 795 000,00	0,00	0,00	6 795 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		26 324 050,00	III 26 324 050,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		26 324 050,00	26 324 050,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	52 536,00	52 536,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90 933,00	90 933,00
28121	Aménagement Terrains nus	703,00	703,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 854,00	1 854,00
281311	Bâtiments d'exploitation	226 399,00	226 399,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 973,00	13 973,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	3 241,00	3 241,00
28138	Aménagement Autres constructions	350 837,00	350 837,00
28151	Installations complexes spécialisées	426 199,00	426 199,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 699 892,00	4 699 892,00
28154	Matériel industriel	4 192,00	4 192,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	146,00	146,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	25 933,00	25 933,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	3 812,00	3 812,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	50 021,00	50 021,00
28181	Installations générales, agencements	434,00	434,00
28182	Matériel de transport	21 648,00	21 648,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 363,00	4 363,00
28184	Mobilier	22 884,00	22 884,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	20 324 050,00	20 324 050,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	26 324 050,00	0,00	0,00	0,00	26 324 050,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 795 000,00
Ressources propres disponibles	IV	26 324 050,00
Solde	V = IV – II (6)	19 529 050,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 62	Intitulé de l'opération : TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux			Date de la délibération : 13/06/2019
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 647 952,63	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37
458162 TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (5)	2 647 952,63	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	2 647 952,63	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37
RECETTES (b)	2 584 679,00	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37
458262 Financement par le tiers (7)	2 584 679,00	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 584 679,00	0,00	3 638 847,37	3 638 847,37

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					642 554,19	102 432,27	30 176,87
2001	Subvention en annuité - Cugnaux (Dossier n°5146)	Conseil Général	29	A	39 607,43	11 207,42	1 318,52
2002	Subvention en annuité - Tournefeuille (Dossier n°5026)	Conseil Général	24	A	33 037,75	5 286,04	1 321,51
2005	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5501)	Conseil Général	18	A	231 879,27	11 041,87	11 041,87
2007	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5607)	Conseil Général	16	A	67 082,20	3 354,11	3 354,11
2008	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5850)	Conseil Général	23	A	124 098,73	43 428,70	4 963,28
2011	Subvention en annuité - Mons (Dossier n°5600)	Conseil Général	14	A	34 496,00	5 174,40	1 724,80
2011	Subvention en annuité - Gratentour (Dossier n°5817)	Conseil Général	17	A	18 497,01	1 909,43	952,74
2011	Subvention en annuité - Mons (Dossier n°5904)	Conseil Général	19	A	24 547,55	6 129,45	1 225,89
2011	Subvention en annuité - Flourens (Dossier n°6098)	Conseil Général	15	A	48 524,25	9 704,85	3 234,95
2012	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5884)	Conseil Général	19	A	20 784,00	5 196,00	1 039,20
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					642 554,19	102 432,27	30 176,87

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AS001E36 Etudes et SIG 2015-2017	1 327 139,38	0,00	1 327 139,38	1 297 139,38	30 000,00	0,00
AS001E64 Etudes generales 2020-2026	1 177 900,00	-112 273,00	1 065 627,00	0,00	215 457,00	850 170,00
AS001E31 Extension reseaux neufs 2015-2017	3 647 173,63	0,00	3 647 173,63	3 633 275,38	13 898,25	0,00
AS001E44 Extension reseaux neufs 2018-2020	4 016 856,00	0,00	4 016 856,00	3 902 393,66	114 462,34	0,00
AS001E39 Methanisation - etudes	875 000,00	0,00	875 000,00	827 109,75	25 090,25	22 800,00
AS001E40 Methanisation - travaux	29 301 303,00	0,00	29 301 303,00	29 165 923,95	135 379,05	0,00
AS001E32 Participation d'urbanisme (PUP, PVR,PAE, PEPE) 2015-2017	652 000,00	0,00	652 000,00	652 000,00	0,00	0,00
AS001E37 Projets structurants 2015-2017	3 548 346,00	0,00	3 548 346,00	3 548 346,00	0,00	0,00
AS001E41 Projets structurants 2018-2020	2 650 000,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	0,00	0,00
AS001E62 Projets structurants 2020-2026	98 987 416,00	0,00	98 987 416,00	6 509 839,20	11 422 521,00	81 055 055,80
AS001E42 Raccordement reseaux 2018-2020	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	0,00	0,00
AS001E61 Raccordement reseaux 2020-2026	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	387 079,01	300 000,00	712 920,99
AS001E45 Rehabilitation reseaux 2018-2020	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	9 976 004,03	23 995,97	0,00
AS001E33 Renouvellement - Rehabilitation reseaux 2015-2017	15 504 960,00	0,00	15 504 960,00	15 503 879,39	1 080,61	0,00
AS001E30 Renouvellement STEP et PR 2015-2017	6 013 797,94	0,00	6 013 797,94	6 003 797,94	10 000,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AS001E43 Renouvellement STEP et PR 2018-2020	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	1 883 168,03	16 831,97	0,00
AS001E59 Renouvellement STEP et PR 2020-2026	7 525 000,00	112 273,00	7 637 273,00	982 472,34	2 327 273,00	4 327 527,66
AS001E27 STEP Saint Jory	3 189 416,00	0,00	3 189 416,00	3 178 068,22	11 347,78	0,00
AS006E24 TAE - 3eme ligne metro	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AS008E01 TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux	6 286 800,00	0,00	6 286 800,00	2 647 952,63	3 638 847,37	0,00
AS001E35 Travaux de surface 2015-2017	245 686,63	0,00	245 686,63	245 686,63	0,00	0,00
AS001E63 Travaux extension reseaux 2020-2026	7 656 500,00	0,00	7 656 500,00	2 299 570,22	977 284,00	4 379 645,78
AS001E60 Travaux rehabilitation reseaux 2020-2026	70 380 380,00	0,00	70 380 380,00	19 585 826,23	9 998 251,00	40 796 302,77

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	0,00	26,00	25,00	1,00	26,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		72,00	0,00	72,00	51,00	15,00	66,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	32,00	0,00	32,00	27,00	4,00	31,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	40,00	0,00	40,00	24,00	11,00	35,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		98,00	0,00	98,00	76,00	16,00	92,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHES TERRITORIAUX	A	ADM	490	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	441	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	443	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	371	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	443	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	477	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	542	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	542	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	371	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**TOULOUSE METROPOLE
Budget Primitif 2022**

DEL - 21 - 1195

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 133
Nombre de membres présents..... 118
Nombre de suffrages exprimés..... 123
VOTES : Pour..... 112
 Contre..... 21
 Abstentions..... 0

Date de convocation: le 10/12/2021

Présenté par le *Président*,
A TOULOUSE, le 16 décembre 2021

Le *Président*
Philippe Louchet

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A TOULOUSE, le 16 décembre 2021

Les membres du Conseil de la Métropole

[Handwritten signatures and scribbles covering the majority of the page]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le **22 DEC. 2021**
et de la publication le **22 DEC. 2021**
A TOULOUSE, le **22 DEC. 2021**

Accusé de réception en préfecture
031-243100518-20211216-BP2022ASSAINISS-BF
Date de télétransmission : 22/12/2021
Date de réception préfecture : 22/12/2021

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BP 2022 du Budget Assainissement de Toulouse Métropole - DEL 21-1195

Date de transmission de l'acte : 22/12/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 22/12/2021

Numéro de l'acte : BP2022ASSAINISS ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20211216-BP2022ASSAINISS-BF

Date de décision : 16/12/2021

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires